

M. Koller a poursuivi en disant que les journalistes pris individuellement doivent résister non seulement aux restrictions politiques, mais aussi à la tentation de la corruption. Les bons journalistes, a-t-il ajouté, courent souvent le risque de s'attirer des mesures répressives. L'une des façons de soutenir les journalistes est de les aider à comprendre les exigences et les responsabilités de leur métier. Il a proposé les trois recommandations suivantes en matière de politique :

- 1) continuer à financer les programmes de formation destinés aux journalistes,
- 2) soutenir les nouvelles technologies dans les pays en cause,
- 3) aider les organisations nationales à travailler avec d'autres groupes au niveau national.

D'après ses recherches, on a encore écrit peu de chose sur la liberté des médias et le commerce. Le présent dialogue est un premier pas dans la bonne direction, a-t-il déclaré, mais il serait bon aussi de voir ce que nous pourrions produire.

Récapitulation des communications de la matinée par M. Tim Draimin

M. Draimin a posé la question de savoir quels sont les leviers dont nous disposons pour promouvoir les droits civiques et collectifs dans le contexte de la mondialisation. Nous devons examiner les possibilités d'action, a-t-il fait observer, en gardant à l'esprit la situation à la fois sur le plan économique et sur celui des droits de la personne.

Discussion

On a rappelé le fait que l'APEC n'est pas une instance organique et qu'il est donc difficile d'établir des rapports avec elle du point de vue de la société civile. Il a été répondu à cela que l'APEC est un « processus » plutôt qu'une organisation, et que, même s'il n'est pas possible d'y examiner des questions ouvertement politiques, il y a des façons de le faire « de manière déguisée ». Ainsi, a-t-on soutenu, les questions culturelles peuvent influencer sur l'évolution menant à l'ouverture des médias. On a aussi exprimé l'opinion que l'APEC est fondée sur un « modèle asiatique » et n'est pas faite pour être institutionnalisée – on l'a même décrite comme un « prétexte commode pour bavarder ».

On a ensuite discuté de la signification à attribuer à l'évolution juridique en Chine. Certains ont déclaré douter que la plupart des lois soient appliquées aussi peu systématiquement que ce soit. Alors que les hauts dirigeants semblent à l'abri de la critique, a-t-on fait observer, il n'y a peut-être pas un seul dissident actif qui puisse parler librement. On a exprimé l'opinion que la Chine n'est pas un bon exemple pour la thèse voulant que la liberté d'expression suive la libéralisation des échanges. Cependant, a-t-on fait remarquer, l'exactitude de l'information financière est considérée comme importante par le gouvernement aussi bien que par les milieux d'affaires. Le Canada, en tant que partenaire commercial relativement peu important de la Chine, ne dispose que de moyens